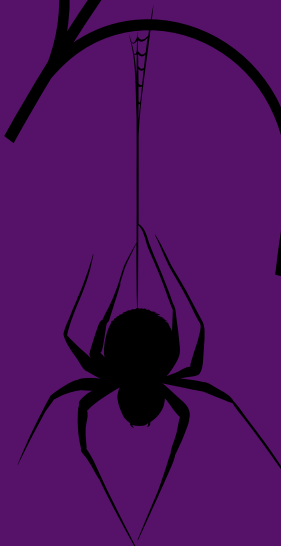


ALLÔ

OCTObRE



BULLETIN MUNICIPAL # 380





CHANGEMENT D'HEURE

N'oubliez pas que dans la nuit
de samedi 31 octobre à
dimanche 1er novembre
nous reculons l'heure !



N'AVEZ PAS OUBLIÉ

Joyeuse Action de Grâce !

Le bureau municipal sera fermé le 12 octobre 2026

Bon congé à tous !



CLUB DE TRICOT !
TOUS LES LUNDIS DE 13H À 15H
AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE
VILLE
BIENVENUE À TOUS !



À NE PAS OUBLIER



Écocentre de Sayabec	
Calendrier 2026	
www.ecositedelamatapedia.ca	(418) 629-4224
Horaire	
Du 12 mai au 31 octobre	Mardi et jeudi de 8:00h à 17:00h
	Samedi de 8:00h à 12:00h
Férié Fermer Ouvert	
Raclage et encombrants acceptés Toute la saison estivale	

Mai						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		12		14		16
		13		21		23
		26		28		30

Juin						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		2		4		6
		9		11		13
		16		18		20
		23		25		27

Juillet						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				2		4
		7		9		11
		14		16		18
		21		23		25
		28		30		

Août						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
		4		6		8
		11		13		15
		18		20		22
		25		27		29

Septembre						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1		3		5
		8		10		12
		15		17		19
		22		24		26
		29				

Octobre						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1		3
		6		8		10
		13		15		17
		20		22		24
		27		29		31



**PROCHAINES RÉUNIONS
du conseil municipal**

lundi 19 octobre 2026
lundi 16 novembre 2026
19H30



Sous-sol de l'église
1 rue de l'église
Sayabec

La réunion sera diffusée sur Facebook



DATES PAIEMENTS 2026
TAXES MUNICIPALES

4E VERSEMENT
1ER OCTOBRE

5E VERSEMENT
1ER DÉCEMBRE



PAROISSE SAINT-NOM-DE-MARIE-DE-SAYABEC

4 octobre 11h00 Messe

11 octobre 11h00 Célébration de la Parole

18 octobre 11h00 Messe

25 octobre 11h00 Célébration de la Parole



CLUB DES 50 ANS ET +

ACTIVITÉS SOUS-SOL DE L'ÉGLISE



13 OCTOBRE – DÉBUT VIE ACTIVE

15 OCTOBRE – CAFÉ-RENCONTRE

25 OCTOBRE – DANSE
13H15

27 OCTOBRE – SOUPE COMMUNAUTAIRE
11H45





INFORMATIONS DIVERSES

Avis public - Animaux errants !

La Municipalité rappelle à la population que la présence de chiens et de chats errants sur le territoire de la municipalité constitue une situation non conforme au règlement municipal en vigueur.

Les propriétaires ou gardiens d'animaux qui laisse leur animal en liberté sur la voie publique ou airé sur des terrains qui ne leur appartiennent pas s'expose à l'émission d'un constat d'infraction et à une amande pouvant atteindre 500\$.

Merci aux personnes concernées d'apporter les correctifs nécessaires !



INFORMATIONS DIVERSES

**C'EST BIENTÔT
HALLOWEEN**



**METS TES EMBALLAGES DE
BONBONS AU BAC BLEU**



**LAISSE TES BONBONS EN VRAC,
TU SAUVES TEMPS ET ARGENT**



**RÉPARE-TES-TRUCS
LA MITIS 2026**



SORD
SOCIÉTÉ D'ORDRE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS

**SAMEDI
17 OCTOBRE 2026
10h à 16h**

Salle municipale Price
18 rue Oscar-Fournier,
Price

Couture



**Électrique /
Électronique**



Informatique



Venez faire réparer vos
articles et courez la
chance de **GAGNER UN
ORDINATEUR PORTABLE**
reconditionné

INSERTECH



INFORMATIONS DIVERSES

Le Mot **vert** du mois – « Les effrayants emballages mélangés au Répare-tes-Trucs La Mitis » - Octobre 2026

L'été est terminé et c'est maintenant le temps de l'**HALLOWEEN**, des bonbons et du chocolat ! Des Smarties dans une petite boîte en carton, des suçons sur un bâton de papier, des jujubes et des KitKat dans un emballage en plastique. Mais qu'est-ce qu'on fait de tous ces petits emballages ?

Au **BAC BLEU**, maintenant, tous les **CONTENANTS**, **EMBALLAGES**, **IMPRIMÉS** vont à la **RÉCUPÉRATION**. Petit ou **grand**, **papier**, **carton**, **plastique**, **métal** ou **verre**, ils ont leur place, tant qu'ils respectent la définition.

Rappel des définitions :

- **CONTENANTS** : S'accompagne souvent d'un bouchon ou d'un couvercle.
- **EMBALLAGES** : Sers à transporter facilement un produit.
- **IMPRIMÉS** : Toutes sortes de papiers qui ne sont pas destinés à un usage alimentaire, où on peut retrouver des textes, des motifs ou des images.

Conclusion, les emballages de bonbons et de chocolat vont dans le BAC BLEU !

Comment économiser du temps et de l'argent ?

C'est simple, pourquoi acheter et préparer des petits sacs plastiques à donner aux enfants lors du jour de l'Halloween quand on peut juste prendre une poignée de bonbons avec nos mains ? C'est beaucoup plus simple, ça ne coûte rien, ça génère moins de déchets et ça sauve beaucoup de temps et ça, on aime ça ! 😊

RÉPARE-TES-TRUCS LA MITIS 2026

C'est le retour du Répare-tes-Trucs La Mitis le samedi **17 octobre 2026** prochain à la **salle municipale de Price** (18, rue Oscar-Fournier, Price) de **10h à 16h** dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

À quoi s'attendre : Réparation en tout genre réalisée par des bénévoles talentueux et souriants dans une ambiance conviviale autour d'un café et de viennoiseries gratuitement. Des prix seront aussi à **GAGNER**, dont un **ORDINATEUR PORTABLE RECONDITIONNÉ** du collaborateur *Insertech*.

Mais qu'est-ce qu'on répare :

- **Couture** : Vêtement, manteau, rideau, textile de tous genres. 

 **Informatique** : Ordinateur, tablette, cellulaire, bogue informatique, etc.

- **Électronique** : Petit appareil électroménager, lampe, réveille-matin, grille-pain, etc. 

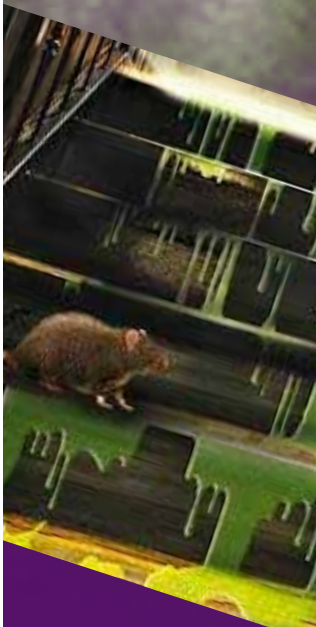
On vous attend, premier arrivé, premier servi! Pour plus d'information, visitez le www.ecoregie.ca.

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Téléphone : [1800 631-2924](tel:18006312924)
Site Web : www.ecoregie.ca

Courriel : info@ecoregie.ca
Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

 Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



INFORMATIONS DIVERSES



3 octobre 2026 - 9 h à 11 h 30



Grande Bambinerie

Vêtements pour enfants 0 à 14 ans

Divers articles (jouets, meubles, etc.)

Articles usagés vendus à bas prix!

Endroit calme pour soins de bébé

Nourrissons-Lait

À la salle communautaire d'Amqui



Bienvenue à tous!



INFORMATIONS DIVERSES



Collecte de contenants consignés

11 octobre



APPELEZ EN TOUTE
CONFIDENTIALITÉ

1 800 659-4264



INFORMATIONS DIVERSES



Journée nationale des aînés

La municipalité prend un moment pour célébrer nos aînés et reconnaître toute la richesse qu'ils apportent à notre communauté. ❤️

Leur expérience, leur sagesse, leurs histoires et leur contribution sont précieux. Chaque génération a quelque chose à transmettre, et nos aînés jouent un rôle essentiel dans le partage de notre patrimoine et de nos valeurs.

En cette Journée nationale des aînés, prenons le temps de leur dire merci, de les écouter, de les entourer et de souligner leur importance dans nos vies.



Bonne Journée nationale des aînés à toutes et à tous!

INFORMATIONS DIVERSES



LOTERIE

au profit des



Sentiers Mic-Mac

Plusieurs prix à gagner
d'une valeur totale de

3940 \$



- 1^{er} Location chalet 2 nuitées valeur de 750\$ offerte par Origine-Chalets Locatifs-Lac Matapédia
- 2^e Bon achat de 500\$ offert par Léo Tremblay Meubles Sayabec
- 3^e 500\$ offert par Uniboard Sayabec
- 4^e 500\$ offert par Automation D'Amours Inc.
- 5^e 300\$ offert par Atelier de Soudure M. Poirier Inc.
- 6^e 300\$ offert par Famille Fournier Rouleau Signature Prf
- 7^e 250\$ offert par Les Constructions HL Thériault Inc
- 8^e 2 pneus Fatbike valeur de 320\$ offerts par Sports Experts Amqui
- 9^e Entretien de vélo valeur de 120\$ offert par Sports Experts Amqui
- 10^e Carte cadeau de 100\$ offerte par Sports Experts Amqui

Billet : 10\$

En vente auprès des membres du
Comité de développement de Sayabec

700 billets en circulation
Numéro de licence de la RACJ : L-04875
Le tirage aura lieu le
19 octobre 2026 à 19h15
au sous-sol de l'église de Sayabec



COSES
Comité de développement
socio-économique de Sayabec



INFORMATIONS DIVERSES

SEPTEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
	1	2	3
7 fermé	8	9	10
14	15	16	17
21	22	23	24
28	29	30	

3 septembre 13h30 à 15h30
Sortie aux quilles Amqui

7 septembre : Fermé fête du travail

9 septembre 9h30 à 11h30
Toast-café «Communautaire à boutte»

16 septembre 9h30 à 11h30
Premiers soins psychologiques offerts par Claudia Voyer Bélanger des Éclaireurs

17 septembre 17h
Rassemblement contre les violences sexuelles

23 septembre 9h30 à 11h30
Lancement du mini journal

30 septembre 13h30 à 15h30
Atelier Quiz sur les élections provinciales

OCTOBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
			1
5	6	7	8
12 fermé	13	14	15
19	20	21	22
26	27	28	29

Mois de l'histoire des femmes

4 octobre Journée nationale de commémoration et d'action pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

5 octobre Jour d'élections provinciales **VOTE!**

7 octobre 9h30 à 11h30
Atelier sur l'évolution des violences sexuelles animé par Judith du CALACS

12 octobre : Fermé action de Grâce

14 octobre 13h30 à 15h30
Atelier créatif avec des citrouilles

21 octobre 13h30 à 15h30
Ciné-causerie

28 octobre 11h à 15h
Brunch d'automne

NOVEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
2	3	4	5
9	10	11	12
16	17	18	19
23	24	25	26
30			

4 novembre 13h30 à 15h30
Café-rencontre avec Isabelle Pinard «J'enseigne la Matapédia»

11 novembre 13h30 à 15h30
Café-rencontre microsite IVG
Table de concertation des groupes féministes du Bas-Saint-Laurent

18 novembre 9h30 à 11h30
Atelier sur les émotions présenté par Santé Mentale Québec

25 novembre 9h30 à 11h30
Toast-café Présentation des 12 jours d'action/16 jours d'action

Du 25 novembre au 6 décembre
Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes.

DÉCEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
	1	2	3
7	8	9	10 fermé
14	15	16	17
21	22	23	24
28	29	30	31

2 décembre 9h30 à 11h30
Bricolage du temps des fêtes

9 décembre 16h à 22h
Party des fêtes

10 décembre : Fermé

16 décembre 13h30 à 15h30
Cinéma du temps des fêtes

Votre Centre de Femmes sera fermé du 21 décembre au 1er janvier 2027 inclusivement
De retour le 4 janvier 2027

Services :

- Accueil & référence
- Écoute téléphonique
- Informations & documentation
- Relation d'aide
- Accompagnement socio judiciaire
- Suivi ponctuel orienté vers vos besoins

Prêt de local :

- Pour assister à vos rencontres Zoom dans la tranquillité de nos locaux.
- Matériel informatique fourni.

Partenariat avec le CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent

- Intervention sociale individuelle avec une travailleuse du CALACS
- Atelier/activité de prévention et de sensibilisation

Devenez membre du Centre de Femmes !
Valable du 1er avril au 31 mars de chaque année.
5\$

Pour toutes interventions individuelles, vous pouvez contacter une intervenante par téléphone au 418 629-3496 poste 1 ou poste 5 pour prendre rendez-vous ou pour discuter.

17 rue Brochu,
Amqui, Québec G5J 2Z6

Lundi, mercredi, jeudi :
8h30 à 12h & 13h à 16h30
Mardi PM : sur rendez-vous

Tell. 418 629-3496
Fax. 418 629-2076
Sans frais : 1 877 497-9897

centrefemmesvallee@globetrotter.net

Prenez note que pour tous les ateliers, il est obligatoire de s'inscrire au plus tard le lundi précédant l'atelier au 418 629-3496 poste 0

Si le centre est fermé, laissez votre nom, numéro de téléphone et l'atelier concerné dans la boîte vocale.

Site internet : www.cfvm.ca

Facebook : Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia

Instagram: Centre_femmes_vallee_matapedia

Programmation d'activités

Automne 2026

Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia

INFORMATIONS DIVERSES



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) Q-2, r.35.2

La présente chronique s'adresse aux citoyens dont la propriété est non desservie en aqueduc.

Le 2 mars 2015 entrant en vigueur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* en remplacement du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (Q-2, r.6). Il vise particulièrement à assurer la protection des eaux prélevées à des fins de consommation humaine ou à des fins de transformation alimentaire. Cependant, il s'applique à tout prélèvement d'eau.

Un certificat d'autorisation délivré par la municipalité est nécessaire avant d'effectuer l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine, de surface, de géothermie et modification substantielle, soit l'approfondissement d'un puits, sa fracturation, son scellement ou obturation qui ne sont pas soumis à l'autorisation du ministre.

Les documents accompagnant la demande certificat d'autorisation doivent être préparés et signés par une personne membre d'un ordre professionnel compétant en la matière et dans certains cas par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Toute nouvelle installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement (art 14)

L'installation doit être munie en tout temps d'un couvercle résistant aux intempéries, aux contaminants et à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau (art.18).

La finition du sol autour de l'installation doit empêcher la présence d'eau stagnante et prévenir le ruissellement d'eau en direction de l'installation sur une distance de 1 m autour de l'installation (art.18)

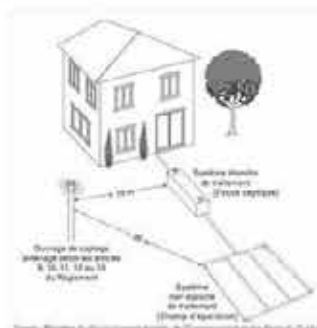
L'installation doit être repérable visuellement (art. 18). Toutefois, il est possible pour le propriétaire de respecter les conditions de l'article 18 en indiquant sa localisation, par exemple, au moyen d'un poteau aménagé à proximité de l'installation de prélèvement qui préciserait sa localisation.



Si une activité de fracturation hydraulique est effectuée à partir de l'installation, de l'eau répondant aux normes de qualité d'eau potable prévues au Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r.40) doit être utilisée (art. 18).

Si le propriétaire n'a plus l'intention de l'entretenir ou exploité son puits selon les conditions de l'article 18 du RPEP, il doit s'assurer de faire obturer son installation de prélèvement d'eau selon l'article 20 du RPEP.

Une installation de prélèvement d'eau souterraine effectué à des fins de consommation humaine doit être conçue avec des matériaux appropriés à l'alimentation en eau potable.



Elle doit être nettoyée et désinfectée avant sa mise en opération afin d'éliminer toute possibilité de contamination de l'eau. Il en va de même de tout équipement accessoire installé plus de 2 jours après le nettoyage et la désinfection d'une telle installation (art.22).

Tous types de prélèvement d'eau doivent être suivis d'un rapport transmis à la municipalité dans les 30 jours suivant la fin des travaux et accompagnés de documents selon leur type de prélèvement (art. 21, 30).

Le RPEP n'oblige pas le propriétaire d'un nouveau puits à prélever des échantillons dans les 30 jours suivant sa mise en marche et à les faire analyser par un laboratoire accrédité. Néanmoins, cette opération, lui est recommandée afin de s'assurer que l'eau qu'il consommera et que ses visiteurs consommeront sera potable (article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable). Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Bienvenue aux marches "Les pas de la Matapédia"

C'est **GRATUIT** et ouvert à tous !

Vous venez quand vous voulez, quand
vous pouvez et à votre rythme !



en collaboration avec le Gym ArtFitness et soutenu
financièrement par Loisirs et Sports Bas-Saint-Laurent

Retour des marches dès le 16 septembre



SAYABEC
Les mercredis

16 septembre
14 octobre
11 novembre
9 décembre

14 h 30 à 15 h 15
Départ de l'Aréna


Rayon
de Partage
en santé mentale

418 629-5197
67, rue Desbiens, Amqui
www.rayondepartage.com



ACTIVITÉS ET LOISIRS

ORGANISATEUR DU SALON

CENTRE
D'Action **BÉNÉVOLE**
VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

 **Desjardins**

PARTENAIRE OFFICIEL

GRATUIT
OUVERT À TOUS

SALON DES AINES

6 OCTOBRE 2026
11H - 17H00

35 EXPOSANTS

ORGANISMES | PROFESSIONNELS
DE LA SANTÉ | ENTREPRISES DE
PRODUITS ET DE SERVICES

AIRE DE REPOS | SERVICE DE
BREUVAGES ET DE COLLATIONS

Salle communautaire du centre récréoculturel
55 rue Carrefour sportif, Amqui



418 629 4456



agent@cablamatapedia.org

ACTIVITÉS ET LOISIRS



SALON DES ÂÎNÉS 2026

QUOI : - 2^e édition du Salon des Aînés de la Matapédia

QUAND : Mardi 6 octobre 2026

De 11:00 à 16:00 (fermeture des portes à 17 :00)

OÙ : Salle communautaire du Centre récréoculturel

55, rue Carrefour Sportif

Amqui

À QUOI S'ATTENDRE :

- 35 exposants sur place
- Occasion d'en savoir plus sur les divers organismes œuvrant auprès des aînés

Pour plus d'information :

Patrick Allard, agent de promotion

Centre d'Action Bénévole de la Matapédia

Courriel : agent@cablamatapedia.org

Tel : 418-629-4456

ACTIVITÉS ET LOISIRS

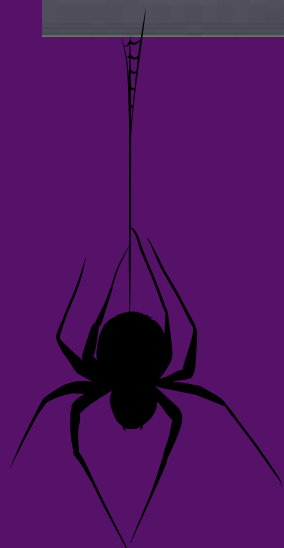
OUVERTURE GLACE
29 septembre 2026

Hockey/Ballon sur glace	90 \$/heure 100 \$/ 1 heure 15 120 \$/ 1 heure 30 160 \$/ 2 heures
Parties de hockey mineur ou de ballon sur glace lors de tournoi et compétition de patinage artistique	25 \$/ heure
Organismes mineurs reconnus par la Municipalité : patinage artistique, ballon sur glace, hockey etc.	1 \$/ heure
Fête familiale (groupe à majorité de membres âgés de moins de 18 ans) ou groupe de cinq personnes et moins. Offert du lundi au dimanche de midi à 16 h ainsi que le samedi de 17 h à 22 h à l'exclusion des jours fériés et selon la disponibilité. Cette location inclue la salle du restaurant.	60 \$/ heure <i>(L'entretien ménager est à la charge des usagers. Si l'entretien ménager doit être effectué par le personnel de l'aréna, le tarif pour le nettoyage s'ajoute en complément.)</i>
Tarif pour le nettoyage	75\$
Forfait week-end hiver Du vendredi 15 h au dimanche 20 h pour un maximum de 14 h/jour.	1 200 \$ Au-delà de 14 h/jour : la 15 ^e heure et les suivantes sont facturées selon les dépenses réelles de surtemps engagées par la municipalité et s'ajoutent au tarif.
Forfait week-end été Du vendredi 15 h au dimanche 20 h pour un maximum de 14 h/jour	1 000 \$ Au-delà de 14 h/jour : la 15 ^e heure et les suivantes sont facturées selon les dépenses réelles de surtemps engagées par la municipalité et s'ajoutent au tarif.
Forfait un jour été Maximum de 14 h/jour	400 \$
Forfait un jour hiver Maximum de 14 h/jour	550 \$
Cuisine du restaurant	Comptoir seulement : 25 \$/jour Avec équipements : 75\$/jour
Salle du restaurant	100 \$ Gratuit pour les organismes
Pénalité en cas de réservation annulée avec préavis de moins de 24 heures	50% du coût de la location Excepté en cas de force majeure (tempête, panne de courant etc.)

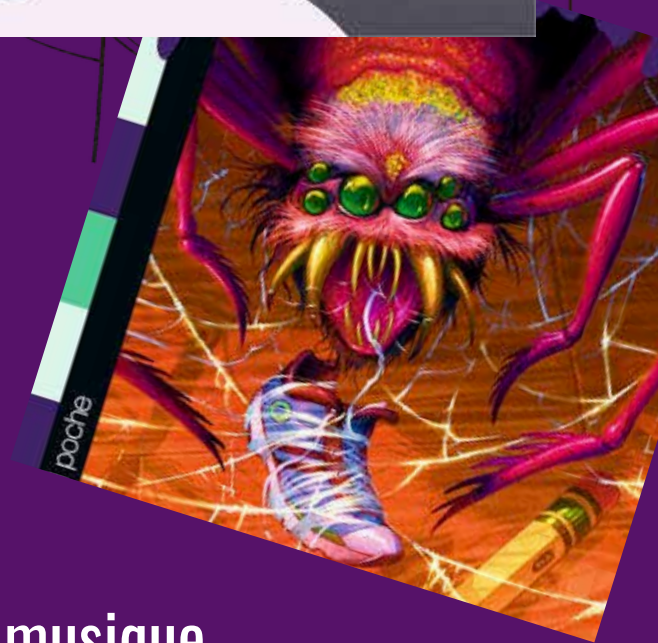
Casque et gant OBLIGATOIRE
pour les périodes de hockey
** Il est fortement recommandé de porter un équipement complet.



ACTIVITÉS ET LOISIRS



Ce qui vous attend :
Une bonne soupe bien chaude
Du bon café
Quelques vêtements chauds
Un beau feu de joie bien réconfortant avec musique



La nuit des sans-abri se veut un rassemblement solidaire pour sensibiliser la population à l'itinérance.

CONTE HALLOWEEN

Mercredi 28 OCT.
18h30 au 8, rue Keable

LECTURE D'UN CONTE D'HALLOWEEN
ET ACTIVITÉS SUR PLACE

BIENVENUE À TOUS !!



BOO-tiful



Votre animal se transforme en petit monstre pour l'Halloween ? On veut voir ça !

Envoyez-nous une photo de votre compagnon dans son plus beau (ou plus drôle !) déguisement d'Halloween.

Le 31 octobre, publiez votre photo sur la page Facebook de la Municipalité.

Les animaux participants apparaîtront dans le bulletin municipal de novembre !

À vos costumes, prêts... BOO ! 🇸





CALENDRIER OCTOBRE 2026

DIM,	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VENDREDI	SAM
				14e versement taxes municipales Journée des aînés	2	3Bambinerie Amqui
4	5Tricot	6Salon des aînés 11h -17h 55, rue Carrefour Sportif Amqui	7Biblio	8	9	10
11Collecte contenants consignés	12Action de Grâce Bureaux fermés	13	14Marche Biblio Rayon de partage 14h30 Aréna	15	16La nuit des sans-abris	17
18	19Réunion du mois Tricot 	20	21Biblio	22	23	24
25	26Tricot	27	28  Conte d'halloween biblio	29	30	31Fermeture Écocentre Sayabec

